REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MARNE
Canton de Bourgogne
Commune de Bazancourt 51110

ARRETE MUNICIPAL
Portant réglementation du stationnement et circulation "Bazanc'Court en Rose" le 4 octobre 2025

N° 2025/068

Le Maire,

Vu le Code de l'Administration Territoriale et notamment l'article L2212-2,

Vu le Code Pénal,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de maintenir le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité pendant les manifestations publiques et de prescrire toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents,

Considérant l'organisation des courses à pieds et d'une marche intitulées « Bazan'Court en Rose ! », **le samedi 4 octobre 2025**, dont le départ et l'arrivée auront lieu sur la place de la Mairie,

A R R E T E

Article 1 : Le stationnement des véhicules sera interdit, **du vendredi 3 octobre à 18h00 jusqu'au samedi 4 octobre 2025 à 13h00 :**

- sur le parking rue Gustave Haguenin,
- rue Gustave Haguenin (du cimetière jusqu'à l'intersection avec la rue de la Place),
- rue de la Place,
- et la rue de l'Eglise de l'intersection avec la rue de la Passerelle jusqu'à la salle des fêtes.

pour l'installation des équipements et à l'occasion des courses à pieds et d'une marche intitulées « Bazan'Court en Rose ! » organisées par la Commune de Bazancourt et Cristal Union.

Article 2 : **Le stationnement et la circulation des véhicules seront également interdit sur le parking de la Place de la Mairie à partir du jeudi 2 octobre 2025 à 18h00 jusqu'au samedi 4 octobre 2025 à 16h00**.

Article 3 : Une signalisation sera mise en place par les Services Techniques communaux.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux Lois et Règlement en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire de Bazancourt et Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bazancourt, le 26 août 2025
Le Maire,

MAIRIE DE BAZANCOURT (Marne)

Dominique LECLERE